

ASSOCIATION « BOCAGE GATINE JEUNESSE »

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 19 JANVIER 2018

Le 19 janvier 2018, à 16h30 à BRESSUIRE, dans les locaux de l'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Les administrateurs de l'association dénommée « Bocage Gâtine Jeunesse » (BoGaJe), se sont réunis en conseil d'administration (CA) sur convocation, faite conformément aux statuts.

La feuille de présence mentionnant les noms, prénoms, adresses et professions des membres présents, a été signée par ceux-ci en entrant en séance, et est annexée au procès-verbal (PV).

André HERAULT et Xavier ARGENTON ont co-présidé cette séance.

Les points suivants ont été examinés :

- Orientations du comité de suivi des co-financeurs du Projet « Les jeunes s'en mêlent » (LJSM)
- Suivi du plan d'actions 2018

Propos liminaires

Le CA est ouvert aux auditeurs libres. C'est à ce titre que Alain ROBIN de la MDE du Bocage Bressuirais et Delphine COTILLEAU du CSC de l'Airvaudais Val du Thouet participent à la séance.

1. Orientations du comité de suivi des co-financeurs du PIA

Le comité de suivi des co-financeurs s'est réuni le vendredi 19 janvier 2018 à 14h30 au siège de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, pour la présentation de l'avancement physique et financier de chaque action du Projet LJSM par les partenaires-maitres d'ouvrage.

Les partenaires co-financeurs présents ont confirmé l'intérêt de bénéficier d'une approche globale et détaillée du plan d'actions afin d'en apprécier la richesse et la complexité.

Le comité se réunit 2 fois par an. Néanmoins, le rythme des réunions sera adapté en fonction des réalités de mise en œuvre du Projet LJSM.

Pour la prochaine fois, André HERAULT propose d'ajouter à l'état des lieux, une projection de ce qui est visé en termes de déploiement sur le territoire, d'articulation entre les actions, de changements dans les pratiques.

2. Suivi du plan d'actions 2018

Validation du courrier de réponse au COPIL PIA Jeunesse

Deux propositions de modification ont été validées par le CA :

- Celle de Jean-Michel PRIEUR sur le paragraphe de l'habitat jeunes auquel il propose d'ajouter un complément d'information sur l'accueil des personnes en difficultés.

- Celle de Guillaume MOTARD qui demande que l'introduction du paragraphe du Campus de projets soit remaniée afin d'améliorer la compréhension sur la marge de progrès de l'action qui ne réside pas sur le concept mais sur son territoire d'intervention.

Au fil des échanges, il a été proposé de réfléchir à l'opportunité de donner un nom commun aux actions Cité de la jeunesse et des métiers et au Campus rural de projets.

Une fois le courrier amendé et validé par les co-présidents, celui-ci sera remis aux administrateurs et envoyé au Président du Comité de pilotage national PIA Jeunesse.

Actualité de l'action Habitat Jeune

Depuis le dernier CA, une délégation composée des partenaires de l'action Habitat jeunes de BoGaJe a rencontré l'ANRU et la DHUP (Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages) le 29 novembre 2017 pour faire un point d'avancement des opérations. Suite à cette rencontre, l'ANRU a fait parvenir à BoGaJe un courrier sur les précisions attendues en vue d'une formalisation de l'évolution du montage des opérations dans un avenant à la convention. Celui-ci est **annexé au PV**.

Les partenaires de l'Habitat jeunes sont à l'œuvre pour fournir à l'ANRU dans les meilleurs délais une note relative à l'évolution de l'action. Notamment, nous étudions actuellement avec Habitat nord et sud Deux-Sèvres, le transfert du portage de la maîtrise d'ouvrage des opérations aux offices HLM. En effet, il s'agit de bien évaluer les impacts techniques et financiers de cette nouvelle option.

Enfin, le CA valide la proposition de solliciter les Députés pour un soutien à la publication du décret autorisant le cumul du PIA et du PLAI.

La mise en réseau des PSJ

Le maillage du territoire par la mise en œuvre des Pôles structurants de jeunesse se concrétise en 2018 par la création des postes de référents jeunesse (RJ).

L'animation du projet de territoire à l'échelle Bocage-Gâtine passe par la création du réseau des RJ. Ce réseau a vocation à harmoniser un accompagnement de même qualité sur l'ensemble du territoire, à entretenir l'esprit coopératif du Projet LJSM, à mettre en lien des jeunes du territoire, à promouvoir et à mutualiser des expérimentations locales de jeunesse.

A l'étape de formalisation du réseau, le CA valide la sollicitation par courrier des acteurs du maillage pour la contribution des RJ aux travaux du réseau.

De plus, le CA valide la proposition de confier au réseau, l'organisation de la réflexion sur la mise en œuvre commune des PSJ au travers l'animation d'une prochaine rencontre de l'observatoire sur le thème du « PSJ idéal ».

Au regard de la création progressive des postes de référents jeunesse, le projet de formation théorique sur cette nouvelle fonction est reporté à plus tard.

L'avancement du projet de création du Label « Les jeunes s'en mêlent »

Pour mémoire, dans le cadre de la réaffectation d'une partie de l'enveloppe 4.1 (suite à l'abandon de la création d'un immeuble de la maison des adolescents en centre de Bressuire), le CA du 3 décembre 2016 a validé la création d'une enveloppe pour le soutien aux projets de jeunes, à hauteur de 41 395€ (dont 20 697,50€ de PIA) en réponse au constat partagé qu'aucun moyen n'avait été alloué pour des actions portés directement par des jeunes dans le Projet LJSM.

La proposition de créer un label LJSM pour valoriser les projets portés par les jeunes à l'occasion de la 1^{ère} rencontre de l'observatoire de février 2017, s'est présentée comme un cadre potentiel d'emploi de

cette enveloppe nouvellement créée. Un groupe projet, réunissant les partenaires jeunesse, a été initié en septembre 2017. Leurs travaux portent sur la création de fonds locaux d'aide aux projets de jeunes. Au travers ce dispositif, chaque PSJ proposerait aux 16 – 30 ans de son territoire, la possibilité de bénéficier :

- D'un accompagnement méthodologique par le RJ pour la définition et mise en œuvre du projet.
- D'une aide financière et de la labellisation de leur action, suite à la présentation du projet à un jury local.

Les projets de règlement et de dossiers de candidature sont en cours de rédaction.

Jean-Michel BERNIER et Martine CHARGÉ-BARON s'interrogent sur la cohérence de ce projet avec les dispositifs de soutien aux projets de jeunes de l'Agglo2b et craignent les doublons.

Les co-présidents de BoGaJe demandent que soit retravaillé d'ici le prochain CA, l'articulation du Label LJSM avec l'existant dans un but de complémentarité d'offres.

Réflexion sur la culture de l'entrepreneuriat des 16-30 ans

Le groupe projet intitulé « initiatives 16 – 30 ans » réunissant les acteurs de la jeunesse et de l'économie a identifié le besoin d'organiser la complémentarité des actions de soutien à l'initiative des jeunes par la mise en œuvre d'un état des lieux de l'existant en matière d'actions : de celles qui suscitent l'envie jusqu'à celles qui accompagnent la concrétisation.

Cette mission de diagnostic fait l'objet de la rédaction d'un cahier des charges en vue de la confier à un acteur-expert.

A la proposition de solliciter un prestataire extérieur qui appelle la recherche de 50% de co-financements extérieurs au PIA, le CA se dit plutôt favorable à la prise en charge de la mission par un acteur local ayant la compétence attendue, notamment celle des Maisons de l'emploi, partenaires du Projet LJSM.

Alain ROBIN propose d'étudier cette piste pour la MDE du Bocage Bressuirais.

3. Informations Diverses

Avant-première du film documentaire « Les débatteurs »

Le mardi 30 janvier 2018, BoGaJe et le collectif LJSM s'associent à l'avant-première du film documentaire « Les débatteurs » au Cinéma Le Fauteuil rouge à Bressuire à 20h15. « Les débatteurs » retrace l'expérience d'un club-débat au sein d'un collège. Filmés par Julie Chauvin, auteure et réalisatrice originaire de Bressuire, les jeunes abordent des sujets qui leur tiennent à cœur comme l'égalité des sexes, l'immigration ou le vote... et font entendre leur voix. L'ensemble des partenaires ont été conviés à l'événement et à prendre part aux échanges de fin de séances.

Les clauses sociales

Au courrier de Pierre DESSON (**annexé au PV**), directeur de la maison de l'emploi de Parthenay et de Gâtine, pour la sensibilisation des maîtres d'ouvrage à l'inclusion de clauses sociales dans leurs projets de construction ou de réhabilitation, le CA propose que les partenaires concernés et présents au CA, s'adressent directement à leur structure de référence sur le sujet à savoir, la Maison de l'emploi de leur territoire.

4. Prochain CA

Le prochain CA est fixé au samedi 17 mars 2018 à 9h30 à Parthenay, dans les locaux de la Maison de l'emploi et des entreprises de Parthenay et de Gâtine.

Le 26 janvier 2018

